

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

08 mars 2016

1- Point sur les effectifs

L'école compte à ce jour 157 élèves (des petits à 25 et 26, des moyens à 28 et 29 et des grands à 25) Depuis le 01/09 il y a eu : 9 radiations et 8 inscriptions.

Il est prévu à ce jour compte tenu des informations que nous avons, l'arrivée de 50 Petites Sections, 51 Moyennes Sections et 57 Grandes Sections. Ajoutons une moyenne de 6 inscriptions supplémentaires chez les moyens et les grands. Ainsi que les inscriptions qui découleront du lotissement qui doit voir le jour avec la livraison de 23 logements début 2017 et une deuxième tranche plus tard.

Lors de la première phase de la carte scolaire, la 6^{ème} classe a été maintenue.

2- Prise en charge des enfants en difficulté

19 Demandes de prise en charge ont été réalisées depuis le début de l'année.

11 suivis ont débuté. Des observations sont faites en classe pour essayer d'apporter l'aide la plus judicieuse.

32 élèves de la PS à la GS ont été pris en charge par les enseignantes dans le cadre de l'APC 2 à 3 fois par semaine sur le temps du midi depuis la rentrée, ainsi que la totalité des GS pour faire passer le BSEDS.

3- Budget et investissement pour l'année 2015

Nous avons eu une subvention pour l'année de 8500€.

Nous avons dépensé près de 13 000 euros en sorties(château de la Roche Guyon avec un atelier par classe), spectacles (« chanson de renart », « Rouge » et « Le potager de Néroline »), abonnements à des albums et revues, matériel pédagogique pour le décroisement scientifique, jeux pour la ludothèque de l'école, matériel pour la chorale (Une sono), et en matériel pédagogique et enrichissement du fond de classe pour la 6^{ème} classe.

La différence est financée par les dons pour la coopérative scolaire, les bénéfices des photos, de la fête de l'école ainsi que des économies réalisées sur les bénéfices des années précédentes.

4- Nouveaux programmes

Les élèves de l'école maternelle suivent désormais un cycle d'enseignement à part entière, le cycle des apprentissages premiers, pour lequel un nouveau programme, publié au BO spécial n°2 du 26 mars 2015, est entré en vigueur à la rentrée 2015 nous avons revus nos progressions et réfléchissons sur les modalités d'évaluations....

A l'école maternelle, le suivi des apprentissages et la communication autour des progrès des élèves passent à présent par deux outils qui remplacent le livret d'évaluations ou livrets de compétences.

- Un carnet de suivi des apprentissages renseigné tout au long du cycle. En cette année transitoire, nous réfléchissons à la forme que cela pourrait prendre
- Une synthèse des acquis de l'élève établie à la fin de la dernière année du cycle1 (GS)

5- Les mesures de sécurité suite à la mise en place de l'état d'urgence

Suite aux évènements du 13/11 nous avons été dans l'obligation d'appliquer les consignes de sécurité parues dans les BO du 25/11/2015.

L'état d'urgence décrété nous oblige à respecter tout particulièrement les consignes du **plan Vigipirate** « alerte attentat » et à **les rappeler**.

- accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement
- contrôle visuel des sacs
- organisation d'exercices de sécurité
- interdiction de stationner aux abords de l'établissement
- vérification systématique de l'identité des personnes étrangères à l'établissement

Dans ces conditions nous avons décidé de faire l'accueil des élèves au portail, même si cela a pu être un peu difficile pour certains petits les premiers jours dans l'ensemble la transition fut bien acceptée. Nous échangeons régulièrement autour de ce dispositif et sommes dans l'attente de la levée de l'état d'urgence pour l'assouplir.

De la même manière, organiser une sortie de fin d'année en dehors de l'école semble compliqué pour l'instant. Nous allons certainement privilégier un ou deux spectacles et des sorties de proximité, bord de Seine, parc de la ville...

Question de parents : Comment ressentez-vous ce changement dans l'accueil des enfants et la gestion des sorties ?

Comme vous nous déplorons le fait que vous ne puissiez plus rentrer dans l'école et ainsi ne plus voir certains affichages ou avoir la possibilité de nous parler, toutefois nous devons aussi reconnaître qu'avec cette organisation l'accueil est très fluide et beaucoup plus rapide. Il y a bien moins de retardataires. Nous rappelons également que les portes de l'école ne sont pas fermées, vous pouvez demander à nous parler lorsque cela est nécessaire.

6- Les pertes de vêtements

Nous avons globalement cette année moins de vêtements perdus que les années précédentes, pourtant nous sommes de plus en plus confrontés à des familles mécontentes car une écharpe, deux tour de cou, trois bonnets... sont perdus, échangés, ont disparus... Nous comprenons complètement le désagrément que cela peut engendrer mais nous rappelons aussi à chaque parent que même à 3 ans un enfant peut commencer à se responsabiliser concernant ses vêtements, qu'il n'a pas à les enlever dans la cour volontairement, ou à les prêter à un camarade, ou à prendre ceux d'un camarade et que même si nous sommes très vigilantes et attentives à vos enfants nous ne connaissons malheureusement pas toute leur garde robe ce qui ne constitue pas pour autant un défaut de surveillance.

Aussi l'école décline toute responsabilité quant aux pertes des vêtements et le fera ajouter au règlement intérieur de l'école l'année prochaine.

7- Les absences des enfants

Des billets d'absence ont été instaurés. L'idée est simple, lorsque votre enfant est absent, nous vous donnons le cahier de liaison et vous remplissez un billet avec son talon. Le talon reste dans le cahier, le billet est joint à notre cahier d'appel et sert de justificatif.

8- Les absences des enseignants

Nous avons dû faire face plusieurs depuis le début de l'année à des absences d'enseignantes non remplacées désorganisant complètement le fonctionnement de l'école et parfois même les familles. Lorsqu'une enseignante est absente, l'inspection est prévenue et c'est elle en fonction des moyens dont elle dispose qui va nous attribuer un ZIL (remplaçant) ou non en fonction de certaines priorités, taille des écoles, nombre de classes, durée du remplacement et en fonction de certaines contraintes, le zil peut être à mi temps, cela peut être un enseignant qui doit des heures à l'institution et donc il ne peut remplacer qu'en dehors de son temps de présence en classe... Nous ne savons donc que le matin si l'enseignante absente sera remplacée ou non.

En cas de non remplacement les enfants présents sont répartis dans les autres classes. Nous n'avons parfois pas assez de chaises ou de place sur les tables pour installer tout le monde donc les enfants sur ce temps là ne travaillent pas comme ils le font avec leur maitresse, bien souvent on les laisse jouer dans les coins jeux pendant que nous travaillons avec nos élèves.

Rappel concernant les annulations de cantine : en temps normal vous avez jusqu'au jeudi minuit de la semaine précédente pour ajuster, modifier vos inscriptions sur le portail famille. Lorsqu'une enseignante est malade, le problème de la durée de son absence pose problèmes aussi après en avoir discuté avec Mme Dhondt il a été convenu que je signalerai à la mairie les absences d'enseignante pour que le service enfance soit au courant avant que vous appeliez et que vous puissiez désinscrire votre enfant jusque 10h le lundi pour le mardi par exemple et uniquement dans ces conditions.

9- Calendrier de fin d'année

- Spectacle M le Méchant initialement prévu le 09/12 et reporté au mercredi 30/03, à la Nacelle.
- Spectacle « Sans peurs et sans chocottes » dans le cadre des Francos à la salle des fêtes de Porcheville pour les GS le 01/04
- Photos de classe et portraits en N&B le 5 avril
- Spectacle « cache cache à la ferme » de M . Bernachot le 06 avril
- le 07/06 animation Kapla à l'école sur le thème de la ville
- Le 14 juin réunion d'information à destination des futurs PS avec visite de l'école.
- Comme l'année dernière nous organisons une matinée jeux courant juin.
- Le 20 juin exposition chorale sur le modèle de l'année dernière. Chorale sur le thème des environnements de 17h30 à 18h, puis porte ouverte.
- La fête de l'école le samedi 25 juin. Les modalités d'organisation de sont pas encore définies par les parents d'élèves.

La date du prochain conseil d'école est fixée au mardi 14 juin 2016.